CGT TERRITORIAUX C.C.A.S.

Dans la continuité de la mobilisation pour l'extension du versement du complément de traitement Indemnitaire d'un montant mensuel de 183 € nets aux agents du service aides à domicile, du SSIAD et des résidences autonomie, le personnel présent à la rencontre informelle de vendredi dernier a émis quelques idées d'actions futures qu'il nous reste à mettre en œuvre et à peaufiner.

D'ores et déjà, afin d'avoir un échange régulier pour faire amplifier la mobilisation, un temps de rencontre a été décidé

les vendredis midi à partir de 12h30
dans le parc derrière vos locaux

Nous espérons y être de plus en plus nombreux !

Un groupe Facebook, dédié au domicile et au médico / social, a été créé. Vous pouvez dès à présent le rejoindre ! Son nom :

Cgt territoriaux CCAS du Mans / Médico-Social
https://www.facebook.com/groups/517932295902511

Pour alimenter la page de ce groupe, faire connaître et reconnaître les métiers du domicile, via les réseaux sociaux, l'idée de la réalisation d'une petite vidéo a été lancée.

Toutefois, les modalités de sa conception restent à définir, aussi pour mettre en œuvre cette initiative, nous avons besoin de recueillir vos avis et les idées de tous !

Alors soyons nombreux vendredi prochain et ceux qui suivront !

NE LÂCHONS RIEN !!

Syndicat Cgt des Territoriaux du Mans Ville - Le Mans Métropole - CCAS
4 rue d'Arcole - 72000 LE MANS
Tél : 02.43.77.01.49 – Fax : 02.43.23.39.66 – Email : cgt.territoriaux.lemans@gmail.com – www.cgt-lemans.fr